

## Actifs immatériels, conformité et valorisation



## Préface



En tant qu'expert-comptable et évaluateur au sein du cabinet NEXIA S&A, je constate chaque jour à quel point une part croissante de la richesse des entreprises réside aujourd'hui dans leurs actifs immatériels : données, algorithmes, savoirfaire ou marques.

Malgré leur importance stratégique, la valorisation de ces actifs et leur protection restent souvent fragiles ou incomplètes face aux enjeux de sécurité numérique et de propriété intellectuelle comme aux exigences croissantes de conformité.

Ce livre blanc, fruit de l'expérience et de la compétence du cabinet NODAL illustre tout l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire dans nos champs de compétence respectifs.

collaboration cabinet Notre avec un spécialisé dans le droit des actifs immatériels et leur valorisation, nous offre une expertise complémentaire l'opportunité d'affiner considérablement l'approche des enjeux liés à ces actifs par une analyse pertinente.

Cette vision à 360° de tous les aspects juridiques liés aux actifs des immatériels et leurs implications avec les données comptables et financières nous donne une base solide pour apporter un conseil avisé au bénéfice d'une gouvernance renforcée et d'une confiance accrue auprès des investisseurs et partenaires.

Par sa grande connaissance du domaine, le cabinet NODAL est devenu l'acteur incontournable pour nous apporter tous les éléments de sécurisation juridique et d'appréciation de ces actifs immatériels avec une approche concrète et opérationnelle.

#### **Fabien FERT**

Associé Expert-Comptable Commissaire aux Comptes Évaluateur d'entreprise certifié C.C.E.F Cessions-Acquisitions d'entreprises



# Introduction



## Comment valoriser vos actifs immatériels grâce au droit du numérique ?

Aujourd'hui, la valeur d'une entreprise ne se lit plus seulement dans ses bilans comptables.

Les actifs immatériels — données, logiciels, marques, algorithmes, savoir-faire, réputation numérique — représentent souvent plus de 70 % de la valeur globale des entreprises innovantes selon l'Observatoire de l'Immatériel et les études de l'Ordre des Experts-Comptables.

Pourtant, cette richesse reste fragile : mal documentée, juridiquement incertaine ou exposée aux risques cyber, elle peut s'évaporer en une nuit.

Ce livre blanc propose une lecture intégrée de cette nouvelle équation : comment articuler conformité, valorisation et maîtrise des risques autour des actifs immatériels.

AUTEURS
Stéphane ASTIER
Florian PERRETIN

# Comprendre les actifs immatériels



Une richesse stratégique souvent sous-estimée

## Les catégories d'actifs immatériels selon l'Ordre des Experts-Comptables

Le référentiel de l'OEC (Guide sur la valorisation des actifs immatériels, 2023) distingue plusieurs familles :

- Propriété intellectuelle (brevets, logiciels, marques, dessins, modèles)
- Ressources humaines et savoir-faire
- Actifs commerciaux (clientèle, contrats, réputation, marques employeur)
- Actifs technologiques (données, algorithmes, systèmes d'information)

L'évaluation ne peut se limiter à une approche financière. Elle suppose une analyse de la qualité juridique et technique de ces actifs.

## Une valeur comptable difficile à appréhender

Les référentiels comptables n'intègrent que partiellement les actifs immatériels, alors même qu'ils constituent jusqu'à 80 % de la valeur des entreprises technologiques.

Les normes comptables IFRS et françaises (PCG, ANC) n'autorisent la comptabilisation d'un actif immatériel que s'il est identifiable, contrôlable et générateur d'avantages économiques futurs.

Or, la plupart des entreprises ne disposent pas d'éléments probants démontrant ce contrôle :

- absence de clauses de cession de droits dans les contrats de prestataires,
- documentation logicielle lacunaire,
- absence de plan de gestion des données.

Là où la comptabilité voit une charge, le droit permet de créer un actif.



## Conformité et confiance : la valeur invisible de la maîtrise du risque

Chaque texte réglementaire récent impose un modèle de responsabilité proactive, où la conformité devient une condition de marché et de confiance. Les textes récents (RGPD, NIS2, DSA, IA Act) imposent une responsabilité démontrable

L'entreprise doit prouver qu'elle maîtrise les risques liés à ses systèmes d'information, ses données et ses algorithmes.

Cette maîtrise devient un critère de valorisation non financier, reconnu par les investisseurs comme un indicateur de résilience organisationnelle.

Une entreprise qui démontre sa conformité inspire la confiance des investisseurs, partenaires et clients.

Les démarches de mise en conformité deviennent ainsi des actifs de réputation et de gouvernance responsable.

La conformité ne se décrète pas : elle se structure.

C'est là qu'intervient la notion de maturité IT/IP-Cyber, permettant de mesurer le degré d'alignement entre les pratiques numériques, la protection juridique et les standards de sécurité.

L'Ordre des Experts-Comptables recommande, dans ses travaux 2024 sur la « Mesure et pilotage de la performance extrafinancière », d'intégrer les dimensions de sécurité numérique, propriété intellectuelle et conformité réglementaire dans les rapports de valorisation.

Ces dimensions deviennent des "facteurs de crédibilité" pour les évaluateurs financiers.

# Cas d'usage



Afin de rendre tout cela plus concret, découvrez ci-après deux cas d'usages

### O1 Entreprise sous-évaluée - faible maturité IT/IP

**Contexte**: Une PME éditrice de logiciels dans le domaine médical, candidate à une levée de fonds à 15 M€. L'expert-comptable procède à une valorisation classique selon les méthodes DCF (Discounted Cash Flow) et multiples sectoriels, estimant la valeur à 14,8 M€.

Problème : Le diagnostic de maturité IT/IP-Cyber réalisé en parallèle révèle :

- des droits de propriété intellectuelle non cédés par certains développeurs externes,
- la présence de briques libres contaminantes dans certains modules
- un défaut de traçabilité des données de santé,
- l'absence de plan de continuité en cas de cyberattaque.

**Résultat** : L'investisseur, informé de ces vulnérabilités et risques, applique une décote de risque de 35 %, ramenant la valorisation à 9,5 M€.

### © Entreprise valorisée par sa gouvernance IT/IP

**Contexte** : Une société deeptech spécialisée en IA industrielle, évaluée initialement à 20 M€ sur la base de ses revenus récurrents et de sa croissance.

Anticipation: Avant la due diligence, le dirigeant, met en œuvre:

- un audit juridique de maturité IT/IP-Cyber;
- la formalisation juridique des droits sur ses modèles d'IA;
- la certification ISO 27001 du traitement des données d'entraînement ; et
- un RGPD-by-design documenté.

**Résultat**: Le chef d'entreprise démontre un surplus de valorisation de +25 %, justifié par la maîtrise complète du capital immatériel, la protection des savoir-faire et la résilience organisationnelle.

La valeur finale négociée atteint 25 M€.

# Analyse de maturité IP/IT



Un révélateur de valeur et de résilience

## Définir la maturité IT/IP

Cette évaluation doit couvrir trois axes :

	OBJECTIFS	INDICATEURS
IT	Maîtrise de la conformité & des contrats	Politiques internes, contrats
IP	Traçabilité et titularité des droits	Licences, dépôts, secret des affaires
CYBER	Gouvernance et gestion du risque	PCA/PRA, cartographie, incident response

### Transformer la conformité en levier

Les résultats de cette analyse peuvent être traduits en coefficients de risque (ou de confiance) utilisés dans les évaluations financières (méthode DCF ou goodwill).

Les experts-comptables et investisseurs intègrent désormais des "risk-adjusted multipliers" fondés sur la maturité juridique et technique.

L'analyse de maturité IT/IP-Cyber permet :

- d'identifier les forces et vulnérabilités de l'organisation ;
- de prioriser les actions correctrices selon les risques réels ;
- de valoriser les efforts de conformité auprès d'investisseurs et partenaires.

## Construire un outil de pilotage transversal

Au-delà du diagnostic, cette approche permet de bâtir une gouvernance des actifs immatériels alignée avec la stratégie de l'entreprise.

Chaque actif numérique et juridique est replacé dans une logique de valeur mesurable et défendable.

La collaboration entre avocats, experts-comptables et évaluateurs d'actifs immatériels devient la clé d'une valorisation réaliste et défendable. L'actif immatériel ne se décrète pas : il se documente, se protège et se gouverne.

## Comment valoriser?



Valoriser ses actifs, du droit à la peformance R.O.I.

#### of Cartographier pour exister

Sans inventaire précis, aucun actif immatériel n'existe réellement.

La cartographie des droits, des dépendances technologiques et des obligations réglementaires est le point de départ d'une valorisation fiable.

### 02 Sécuriser pour croître

Une innovation non protégée, un contrat mal encadré ou une donnée mal gérée peuvent réduire à néant la valeur d'un projet.

La sécurisation juridique et cyber devient une assurance sur la valeur.

### Valoriser pour convaincre

Dans un contexte de levée de fonds, d'audit ou de partenariat stratégique, disposer d'une vision claire et documentée de la maturité IT/IP-Cyber permet de montrer la solidité structurelle de l'entreprise.

Quoi de mieux qu'un **Legal Pitch Deck** pour démontrer à vos investisseur votre niveau de maturité en matière de conformité, et la bonne gestion de votre structure ?

# Conclusion

### La conformité comme moteur de valeur

La conformité, souvent perçue comme une contrainte, est en réalité un moteur de compétitivité et de valorisation.

Les entreprises qui savent démontrer leur maîtrise juridique, technologique et organisationnelle prennent une avance décisive.

Le Cabinet NODAL accompagne les organisations dans cette démarche globale :

### « Comprendre, protéger, valoriser »

En conjuguant droit des affaires, droit des technologies de rupture et propriété intellectuelle, le cabinet aide les entreprises à transformer la conformité en actif stratégique.



Merci d'avoir pris le temps de lire ce livre blanc.

Si vous avez des questions sur ce contenu, ou si vous souhaitez échanger sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter

- 20 rue du Cotentin, 75015 PARIS
- contact@nodal-avocats.com
- nodal-avocats.com